

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 20 MARS 2023

DATE DE CONVOCATION

14-03-2023

**DATE D’AFFICHAGE DE LA
CONVOCATION**

14-03-2023

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS : 23

VOTANTS : 27

N° DE LA DÉLIBÉRATION

2023-20-03- N°12

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le :

30 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois le vingt mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, à la salle Corot (haut), sous la présidence de Monsieur Patrick RAUSCHER, Maire

Présents :

Monsieur Patrick RAUSCHER, Monsieur Alain HERSCHKORN, Monsieur Pascal VENTALON, Madame Nathalie DENECE, Monsieur Thierry SOULIER, Madame Sylvie VIGNAS, Monsieur Stéphane DUBERGER, Madame Stéphanie MARINHO, Monsieur Alain TROUFLEAU, Madame Christèle FONTENEAU, Monsieur Gérard PENDARIES, Madame Mathilde MARQUES, Monsieur Tony LARGEAU, Madame Françoise BEAUGUET, Monsieur Laurent VIALANEIX, Madame Malvina PIN, Madame Sophie MAHE, Madame Aurore BARBOT, Madame Martine CARTAU-OURY, Madame Marilyne NGANTCHUE, Madame Sandrine FABRE, Monsieur Sébastien DIAZ, Madame Marie-France DUCROQUET.

Absents représentés :

Mme PELOUIN	donne pouvoir à	M. RAUSCHER
Mme GAUTHIER	donne pouvoir à	M. SOULIER
Mme PENDARIES	donne pouvoir à	M. PENDARIES
M. LE TALBODEC	donne pouvoir à	Mme DUCROQUET

Absents non représentés :

Monsieur Alain RINGEVAL
Monsieur Pascal BEL ANGE

Secrétaire de séance : M. Thierry SOULIER

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) - REPRISE DE CONCESSIONS ET REHABILITATION DE CAVEAUX

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) - REPRISE DE CONCESSIONS ET REHABILITATION DE CAVEAUX

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le cimetière communal risque de ne plus être suffisamment dimensionné pour répondre aux besoins d'inhumation. Face au risque de saturation, la commune souhaite optimiser l'espace du cimetière à travers une campagne de reprise de concessions et de réhabilitation de caveaux.

Cette opération concerne la reprise de 9 concessions, la réhabilitation de 5 caveaux et la gravure d'ossuaires.

Le coût prévisionnel du projet est estimé à 12 528,00 € HT. Il est susceptible de bénéficier d'une subvention Etat au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), dispositif financier de l'État visant à soutenir les projets d'investissement des collectivités. Le taux de subvention de la DETR est de 20 % à 50 % du montant hors taxe.

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

- Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : deuxième trimestre 2023
- Date prévisionnelle de fin de l'opération : troisième trimestre 2023

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Types d'aide	Montant prévisionnel	Taux
Financements publics			
Etat	DETR	6 254 €	50%
Auto-financement			
Fonds propres	Commune de Saintry-sur-Seine	6 264 €	50%
Total HT		12 528 €	100 %

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'UNANIMITE

APPROUVE la réalisation du projet présenté estimé à 12 528 € HT,

APPROUVE le plan de financement exposé,

AUTORISE le Maire à solliciter une subvention Etat au titre de la DETR la plus élevée possible,

DONNE pouvoir au Maire afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an dits.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire, du fait de sa publication et sa transmission en Préfecture

A Saintry-sur-Seine, le 20 mars 2023

Le Maire,

Patrick RAUSCHER

